

Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du
Milieu Aquatique

SITE NATURA 2000 FR1102005
« RIVIERES DU LOING ET DU LUNAIN »

BILAN 2020 DE L'ANIMATION DU DOCOB



Mars 2021



Illustration de couverture :

Le Lunain à la confluence avec le Loing (© FDAAPPMA 77)

Sommaire

1. PREAMBULE	1
1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000.....	1
1.1.1. <i>L'animation</i>	1
1.1.2. <i>Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB</i>	1
1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE.....	2
2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	2
2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA	2
2.1.1. <i>Site Internet</i>	2
2.1.2. <i>Création de panneau de sensibilisation à destination des loueurs de canoë-kayak</i>	2
2.1.3. <i>Article dans lettre d'information SEINORMIGR</i>	2
2.2. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS OU REUNIONS SUR LE TERRITOIRE.....	3
2.3. COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES	3
2.4. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE	3
2.5. RAPPORTAGE DES DONNEES	3
2.5.1. <i>Intégration des données Naturaliste à CETTIA</i>	3
2.5.2. <i>Rapportage sur habitats d'intérêt communautaire</i>	3
2.6. PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE	3
2.6.1. <i>Participation aux Formations, rencontre, colloques</i>	3
2.6.2. <i>Participation aux journées d'échanges Natura 2000</i>	4
3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS	4
3.1. PROJET ET TRAVAUX SOUMIS A EIN	4
3.2. CONSEILS POUR PROJET ET TRAVAUX NON SOUMIS A EIN	4
3.3. SENSIBILISATION SUITE A DES TRAVAUX IMPACTANTS ET SIGNALEMENTS	5
4. AMELIORATION DES CONNAISSANCES	5
4.1. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES.....	5
4.1.1. <i>Suivi d'une station d'agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale)</i>	5
4.1.2. <i>Campagne de pêches électriques</i>	6
4.2. REFLEXION POUR LA MISE EN PLACE DE SUIVIS ECOLOGIQUES	7
5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE	7
5.1. PARTENARIATS	7
5.2. L'EPAGE DU BASSIN DU LOING	7
5.2.1. <i>Projet de restauration écologique</i>	7
5.3. CREATION DE L'ENS DE NONVILLE ET DE L'ENS TREUZY-LEVELAY	7

5.4.	RESERVE BIOSPHERE FONTAINEBLEAU-GATINAIS.....	7
6.	CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES	8
6.1.	ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES	8
6.2.	ACCOMPAGNEMENT DES ELUS, DES PROPRIETAIRES, DES EXPLOITANTS	8
6.3.	ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000.....	8
6.3.1.	<i>Suivi de contrats Natura 2000 en cours</i>	<i>8</i>
6.3.2.	<i>Contrats Natura 2000 en cours d'élaboration.....</i>	<i>8</i>
6.4.	ANIMATION DES MAEC	9
6.5.	ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000	10
6.6.	ANIMATION DES AUTRES CONTRATS	10
6.6.1.	<i>Projet de Restauration de la continuité écologique et entretien de la ripisylve Prés de la Coutière à Nonville en faveur de l'agrion de Mercure</i>	<i>10</i>
6.6.2.	<i>Projet de restauration écologique du Lunain à Episy.....</i>	<i>10</i>
6.6.3.	<i>Suppression de barrage à Paley et Nanteau-sur-Lunain</i>	<i>10</i>
7.	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	11
7.1.	ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE	11
7.1.1.	<i>Organisation de réunion du comité de pilotage.....</i>	<i>11</i>
7.1.2.	<i>Animation de groupes de travail.....</i>	<i>11</i>
7.1.3.	<i>Réunions ou rencontres avec les services de l'état</i>	<i>11</i>
7.2.	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	11
8.	COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB	11
9.	EXTENSION DU SITE NATURA 2000	11
9.1.	DEFINITION D'UN PERIMETRE D'ETUDE POUR LA CARTOGRAPHIE DE HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE.....	11
9.2.	INVENTAIRE VERTIGOS.....	11
10.	SYNTHESE	12

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des activités l'animation du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » 12

Liste des tableaux

Tableau 1 : contrats Natura 2000 en cours8
Tableau 2 : Contrats Natura 2000 en cours d'élaboration9
Tableau 3 : Liste des MAEC proposées à la contractualisation.....9

1. PREAMBULE

1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site FR1102005 « Rivières du Loing et du Lunain » a été désigné au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992). Le Document d'objectifs du site a été validé par arrêté préfectoral, le 22 mars 2012.

La Communauté de communes Moret Seine et Loing a été désignée comme structure animatrice le 5 février 2013. L'arrêté du 17 avril 2014 porte désignation du site Natura 2000 en Zone Spéciale de Conservation.

1.1.1. L'animation

La Communauté de communes Moret Seine et Loing porte l'animation du site Natura 2000 dont elle a délégué la gestion à la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

L'animation a changé en 2020 avec l'arrivée d'une nouvelle animatrice en octobre 2020.

La présidence du Comité de pilotage est assurée par Monsieur Dikran ZAKEOSSIAN, également maire de la commune de Moret-Loing et Orvanne.

Le présent bilan s'étend du 1 janvier 2020 au 31 décembre 2020.

1.1.2. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

La désignation du site Natura 2000 se justifie par la présence :

1. D'espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore » :

Espèces piscicoles d'intérêt communautaire identifiées sur le site :

- le Chabot (*Cottus perifretum* – Code Natura 2000 : 1163),
- la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096),
- la Loche de rivière (*Cobitis taenia* – Code Natura 2000 : 1149),
- la Bouvière (*Rhodeus amarus* – Code Natura 2000 : 1134),

Espèces non piscicoles d'intérêt communautaire identifiées sur le site :

- l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* – Code Natura 2000 : 1044),
- la Mulette épaisse (*Unio crassus* – Code Natura 2000 : 1032),
- la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii* – Code Natura 2000 : 1041),

2. D'habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site :

- « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho- batrachion* » (Code Natura 2000 : 3260 – Code Corine Biotope : 24.4),
- « Mégaphorbiaies* hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnards à alpin » (Code Natura 2000 : 6430 – Code Corine Biotope : 37.7 & 37.8),
- « Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) » (Code Natura 2000 : 6510 – Code Corine Biotope : 38.2),
- « Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)* » (Code Natura 2000 : 91E0* – Code Corine Biotope : 44.3, 44.2 et 44.13).

Notons des espèces non piscicoles d'intérêt communautaire identifiées à proximité du site et potentiellement présentes sur celui-ci :

- le Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana* – Code Natura 2000 : 1016),
- le Vertigo étroit (*Vertigo angustior* – Code Natura 2000 : 1014).

Au total, le site compte 4 habitats d'intérêt communautaire et 7 espèces d'intérêt communautaire inscrits à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore ».

Afin de les préserver, la mise en œuvre des actions du DOCOB doit répondre aux objectifs suivants :

- Objectif 1 : Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels ;
- Objectif 2 : Assurer le suivi scientifique des habitats naturels et des espèces ;
- Objectif 3 : Préserver les milieux naturels dans une logique de maintien d'une mosaïque d'habitats et des corridors écologiques ;
- Objectif 4 : Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire ;
- Objectif 5 : Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement ;
- Objectif 6 : Réaliser une étude complémentaire sur les autres espèces d'intérêt communautaire identifiées au sein et à proximité du site : Mulette épaisse, Agrion de mercure, Cordulie à corps fin, Vertigo de Des Moulins, Vertigo étroit ;
- Objectif 7 : Maintenir ou restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire de la rivière (hydromorphologie) ;
- Objectif 8 : Restaurer la qualité de l'eau ;
- Objectif 9 : Restaurer et conserver des habitats d'espèces et habitats d'intérêt communautaire.

Pour atteindre ces objectifs, 35 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, Contrats Natura 2000 et Autres Contrats), auxquelles s'ajoute la Charte Natura 2000.

1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Information, communication et sensibilisation,
2. Suivi des Evaluations des Incidences Natura 2000,
3. Suivis scientifiques,
4. Veille à la cohérence des politiques publiques,
5. Contractualisation et gestion des habitats et des espèces,
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA

2.1.1. Site Internet

Le site Internet dédié au site Natura 2000, a été mis à jour en 2020 lorsque cela a été nécessaire.

2.1.2. Création de panneau de sensibilisation à destination des loueurs de canoë-kayak

Des contacts ont été pris avec les loueurs de canoë-kayak et la CCMSL pour sensibiliser les kayakistes aux espèces et aux habitats Natura 2000 et les inciter à les respecter.

2.1.3. Article dans lettre d'information SEINORMIGR

Un article a été rédigé pour SEINORMIGR sur la restauration des habitats piscicoles sur 800 ml, à la suite de l'ouverture de la vanne d'Episy grâce au travail de concertation de la FDAAPPMA77 et sur l'émergence du projet de restauration du franchissement piscicole avec l'EPAGE du Bassin du Loing.

2.2. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS OU REUNIONS SUR LE TERRITOIRE

Cette année nous n'avons pas été sollicités pour participer à des manifestations sur le territoire.

2.3. COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES

Cette année à la suite du Covid 19, les animations scolaires n'ont pu avoir lieu.

2.4. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE

Tout au long de l'année, nous avons répondu aux questions des élus, riverains et usagers du site.

Par exemple, des conseils et informations ont été donnés :

- Conseils sur la plantation de ripisylve,
- Bénéfice d'ouverture de vannes de barrage et préconisations pour éviter tout risque pour les milieux aquatiques,
- Modalités de préemption des parcelles privées,
- Règlementation sur les prélèvements d'eau,
- Information sur le phénomène d'écume en rivière.

2.5. RAPPORTAGE DES DONNEES

2.5.1. Intégration des données Naturaliste à CETTIA

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'investit régulièrement dans la démarche d'inventaire de la biodiversité de l'Agence régionale de la Biodiversité. C'est pourquoi, les informations recensées lors des inventaires écologiques et les « données opportunistes » récoltées lors de déplacements de terrain sont ajoutés dans l'outil régional de saisie « Cettia-IDF ».

L'intégration des résultats des suivis écologiques dans cet outil permet également leur transfert au Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).

2.5.2. Rapportage sur habitats d'intérêt communautaire

Nous avons mis à jour et rapporté à la DDT 77, les bases de données concernant les habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000.

2.6. PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE

2.6.1. Participation aux Formations, rencontres, colloques

Nous avons participé à différents évènements :

- Sortie de terrain du 28 mai 2020 avec l'AGRENABA pour apprendre à reconnaître la cordulie à corps fin et le protocole de suivi de l'espèce par transect.
- Journée de formation du 22 juin 2020 organisée par la DRIEE pour apprendre à reconnaître les vertigos et le protocole de suivi de ces espèces.
- Réunion de présentation des PSE (Paiement pour Services Environnementaux) alternative aux MAEC, organisée par le Réseau Rural d'Île-de-France.
- 10ème Assise nationale de la Biodiversité les 7, 8 et 9 octobre 2020, organisée par Ideal Connaissances, l'Association Les Ecomaires et l'Office Français pour la Biodiversité. Avec un programme complet, autour de conférences d'actualité et ateliers techniques, d'expos et de

moments conviviaux, les débats proposés ont permis à nos nombreux partenaires nationaux et institutionnels d'échanger ensemble.

- Journée de formation sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) du 22 septembre 2020, organisée par Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) et la DRIEE. L'objectif était d'acquérir les notions de base sur les espèces exotiques envahissantes, découvrir la liste régionale et la description des principales espèces exotiques envahissantes avérées. Un focus a été effectué sur la balsamine de l'Himalaya sur le site des « Rivières du Loing et du Lunain ».
- Webinaire organisé par l'OFB sur la mulette épaisse et les prélèvements d'ADNe.
- Webinaire organisé par l'OIEAU sur les méthodes de communication en matière de restauration des cours d'eau.

2.6.2. Participation aux journées d'échanges Natura 2000

Nous avons participé aux journées d'échanges du réseau Natura 2000 :

- La journée découverte du site N2000 "Coteaux et boucles de Seine" et "Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents" du 10 septembre 2020 organisée par le PNR du Vexin, le CBNBP et la DRIEE.

3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

Une veille locale a été effectuée sur le site Natura 2000 afin d'identifier les projets nécessitant une Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN) et de pouvoir identifier les modifications locales du territoire pour les prendre en compte lors de l'analyse des suivis écologiques.

3.1. PROJET ET TRAVAUX SOUMIS A EIN

Nous avons conseillé les collectivités et propriétaires porteur des projets ainsi que les prestataires sur l'évaluation des incidences mais les avons aussi informés des contraintes réglementaires en bord de cours d'eau au sens large.

Nous les avons informés sur des modalités de réalisation de l'évaluation d'incidences, et les avons conseillés sur les mesures d'évitement à prendre en compte dès le début du projet. Nous avons suivi toutes les phases des différents projets.

Nous travaillons en collaboration avec les services instructeurs lors de l'instruction du dossier d'EIN.

Plusieurs projets / travaux ont été suivis à proximité et sur le site Natura 2000 dans le cadre de la procédure des EIN :

Plans et schéma

- ✓ DIG de l'EPAGE du Bassin du Loing,
- ✓ Etude environnementale de la DUP de l'ENS du Marais du Lutin.

Travaux

- ✓ Projet de restauration de la continuité écologique des ouvrages hydraulique de Nemours.

3.2. CONSEILS POUR PROJET ET TRAVAUX NON SOUMIS A EIN

Certains projets qui auraient été soumis à la procédure de l'évaluation des Incidences Natura 2000 sont adaptés sur nos conseils pour éviter tout impact sur le site Natura 2000. Ils ne sont alors plus soumis à la procédure.

Nous avons été consultés pour des projets qui ne sont pas soumis à la procédure de l'évaluation des Incidences Natura 2000. Toutefois, nous conseillons les porteurs de projets pour éviter tout impact sur le site Natura 2000.

Les projets suivants ont été suivis :

- ✓ Travaux de restauration de berges (trous de ragondin) par terre végétale.

3.3. SENSIBILISATION SUITE A DES TRAVAUX IMPACTANTS ET SIGNALEMENTS

Lors des visites sur le terrain, lorsque nous observons des travaux réalisés sans évaluation des incidences Natura 2000 ou des dommages sur le site Natura 2000. D'autres dommages lui sont signalés par des riverains ou des élus.

L'OFB, la DDT et la DRIEE sont systématiquement informés.

En 2020, aucun dommage n'a été signalé.

4. AMELIORATION DES CONNAISSANCES

4.1. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Deux actions principales ont été réalisées dans le cadre des suivis scientifiques et techniques du site :

- Suivi des populations d'agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)
- Campagne de pêches électriques pour évaluer les populations des espèces piscicoles communautaires ;

L'ensemble des travaux est détaillé dans le document intitulé « Suivi 2020 des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR1102005 « Rivières du Loing et du Lunain » (Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 2021). Il est téléchargeable via le site Internet dédié au site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ».

4.1.1. Suivi d'une station d'agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Objectifs : Suivi des populations de l'agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Espèce concernée : agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* – Code Natura 2000 : 1044).

Description des actions réalisées :

Les secteurs suivants ont été prospectés en 2019 :

Sur le Lunain :

- Secteur « les Grands Prés » à Nanteau-sur-Lunain/Treuzy-Levelay – 1 site suivi,
- Secteur « Prés de la Coutière » - 2 sites suivis,
- Secteur « Prairie du Landy » - 4 sites suivis,
- Secteur « rue de Lorrez à Paley » - 2 sites suivis.

Sur le Loing :

- Prairie des Glandelles à La Madeleine-sur-Loing - 2 sites suivis.

Conclusions principales :

Cette année, les densités observées sont plus faibles, rue de Chauville et le ru du Landy au lavoir qu'en 2018 et 2019. Il est probable que les premières émergences aient eu lieu très tôt dès le printemps pendant la période de confinement due au COVID-19 car les conditions météorologiques étaient favorables.

Grace aux travaux d'élagage réalisés par l'exploitant agricole, sur le ruisseau, aux prés de la Coutière à Nonville. Quelques individus ont pu être observés en 2019 et 2020. Des travaux d'éclaircissement de la station, plus conséquents, devraient être menés par l'EPAGE du bassin du Loing.

En 2018, deux sites favorables l'agrion de Mercure ont été détruits par recalibrage du lit du Ru sur 2 m de large, l'un à Nanteau et l'autre à Paley. Le lit trop large pour le débit qui y transite, entraîne une stagnation et un réchauffement de l'eau. La végétation, support de ponte et de nourrissage est supprimée. L'espèce n'a pu être observée sur le ruisselet à Paley. En revanche, la population semble se réinstaller à Nanteau où 16 individus ont pu être observés en 2020.

Sur le Loing, au Moulin des Glandelles, la dernière observation de l'espèce date de 2016.

4.1.2. Campagne de pêches électriques

Objectif : Suivi de l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000.

Espèces concernées : Chabot (*Cottus perifretum* – Code Natura 2000 : 1163) ; Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096) ; Loche de rivière (*Cobitis taenia* – Code Natura 2000 : 1149) ; Bouvière (*Rhodeus amarus* – Code Natura 2000 : 1134).

Description des actions réalisées :

Les stations définies dans le cadre de l'élaboration du DOCOB ne font pas l'objet d'un suivi annuel. Il n'est pas nécessaire de prospecter les stations chaque année par pêche électrique, mais plutôt tous les deux ans. Ainsi quatre stations sont prospectées les années paires et les quatre autres les années impaires.

Cette année les stations suivantes ont été prospectées :

RIVIERE	NUMÉRO ET NOM STATION
LUNAIN	Station 1 à Episy
LUNAIN	Stations 9 à Nonville
LOING	Station 1 à Souppes-sur-Loing
LOING	Station 2 à Bagneaux-sur-Loing

Conclusions principales :

En 2020, les 4 espèces communautaires ont été capturées sur le site « rivières du Loing et du Lunain ».

Sur le Lunain :

A Episy confluence, 3 des 4 espèces sont présentes en 2020 : la présence de la lamproie de planer, inventoriée pour la première fois en 2016 est confirmée. Quelques individus de bouvière qui sont capturés sont de passage sur la station, ils se reproduisent dans le Loing. La population de chabot y est bien présente.

A Nonville, seul un individu la lamproie de planer est capturée en 2018 car la station manque d'habitats favorables de zones de grossissement, le lit est trop linéaire. La population de chabot y est très présente par absence de prédateurs.

A Episy en Amont du canal du Loing, suite à la restauration des habitats piscicoles grâce à l'ouverture des vannages en hiver 2018, les populations d'espèces de chabot se sont bien installées.

Sur le Loing :

A Souppes, les 4 espèces communautaires ont été capturées en 2020. La présence de la bouvière, inventoriée pour la première fois en 2016 est confirmée. L'espèce a pu coloniser la station à la faveur de la brèche qui s'était créée dans le déversoir, en 2016, en amont de la station de pêche ou à la faveur des crues. Malheureusement, cette brèche, qui permettait d'améliorer la libre circulation piscicole, a été réparée en 2017.

A Bagneaux, la station se situe dans la zone d'influence du Moulin des Doyers, les habitats sur cette station sont peu favorables aux espèces communautaires. Le chabot est capturé en faible densité au niveau du radier du Petit Bagneaux depuis 2011. La lamproie de planer n'est pas présente sur la station. La bouvière est capturée à chaque suivi depuis 2011. La loche de rivière a été capturée en 2020. Elle n'avait pas été capturée depuis 2011.

4.2. REFLEXION POUR LA MISE EN PLACE DE SUIVIS ECOLOGIQUES

Nous avons été formés par l'AGRENABA pour la reconnaissance de la cordulie à corps fin et au protocole de suivi par transect.

Ce protocole sera mis en place au printemps 2021 sur les secteurs favorables à l'espèce identifiés en 2020.

5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE

5.1. PARTENARIATS

Nous nous assurons de la cohérence des politiques publiques sur le site avec les enjeux Natura 2000.

La FDAAPPMA 77 est en contact régulier avec les collectivités et les acteurs du territoire (OFB, DDT, CD77, ...).

Les relations entre les principales structures intervenant sur le territoire ont été maintenues en routine sur le site Natura 2000 tout au long de l'année 2020. Il s'agit notamment de la communauté de commune Moret Seine et Loing, l'EPAGE du bassin du Loing, Eau de Paris, les AAPPMA.

5.2. L'EPAGE DU BASSIN DU LOING

Sur le Bassin versant du Loing, la compétence GEMAPI est exercée par l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) du bassin du Loing, unique maître d'ouvrage sur l'ensemble du Bassin versant. Cette compétence lui permet d'engager des projets multifonctionnels à une échelle cohérente. L'EPAGE du bassin du Loing a été créé au 1^{er} Janvier 2019.

5.2.1. Projet de restauration écologique

Nous avons participé aux politiques de rétablissement des continuités écologiques et de travaux de restauration de zones humides suivants :

1. Participation au projet, comité de pilotage de l'étude :
 - ✓ Ouvrages de la Pisciculture Gratereau à La Genevraye,
 - ✓ Projet de rivière de contournement des ouvrages de Nemours sur le Loing.
2. Participation au comité de suivi des travaux :
 - ✓ Travaux de restauration de l'île du Perthuis.

5.3. CREATION DE L'ENS DE NONVILLE ET DE L'ENS TREUZY-LEVELAY

Le conseil départemental accompagne les communes pour la création d'Espaces Naturels Sensibles communaux puis leur aménagement.

Nous avons participé à la phase de définition des périmètres proposées.

5.4. RESERVE BIOSPHERE FONTAINEBLEAU-GATINAIS

La FDAAPPMA77 siège au conseil d'administration de la Réserve de Biosphère Fontainebleau-Gâtinais. Le site Natura 2000 est inclus dans le périmètre de la réserve.

Dans le cadre du renouvellement de sa reconnaissance UNESCO pour l'application du programme « Man and Biosphère », une rencontre a eu lieu avec la réserve de biosphère pour leur présenter les actions menées sur le site pour qu'elles soient valorisées dans le dossier de renouvellement. La FDAAPPMA 77 a participé au Conseil d'Administration.

6. CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES

6.1. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES

La base de données propriétaires est mise à jour tout au long de l'année en fonction des contacts pris.

6.2. ACCOMPAGNEMENT DES ELUS, DES PROPRIETAIRES, DES EXPLOITANTS

Nous présentons les outils de contractualisation et donnons des conseils de gestion pour conserver et valoriser les espèces protégées mais aussi la biodiversité ordinaire du site lors de rendez-vous téléphoniques ou de rencontres. La plaquette de présentation est systématiquement remise.

6.3. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000

6.3.1. Suivi de contrats Natura 2000 en cours

Deux contrats sont en cours de suivi.

Tableau 1 : contrats Natura 2000 en cours

Bénéficiaire	Libellé	Mesures	Surface /Linéaire	Commune	Durée convention	Commentaire
PRO NATURA IDF	Restauration et entretien d'une prairie maigre de fauche	N01Pi - Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage	2,5 ha	Moret Loing Orvanne (Moret sur Loing)	2017 - 2021	Brulage des produits de coupe et non exportation des produits de fauche, problèmes rencontrés avec le prestataire
		N04R - Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts				
Privé	Restauration et entretien d'une mégaphorbiaie	N04R - Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts	56m ²	Nanteau-sur-Lunain	2018-2020	
		N20P et R - Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable				

6.3.2. Contrats Natura 2000 en cours d'élaboration

Deux contrats sont en cours d'élaboration. Nous avons réalisé un cahier des charges pour le projet de plantation de Ripisylve à Nanteau. Il a été envoyé à 3 entreprises. Aucune n'a répondu. Le projet est trop petit pour les intéresser. Il serait souhaitable d'envisager ces travaux sous maîtrise d'ouvrage de l'EPAGE du Loing et des travaux en régie réalisés par la commune et suivi par le FDAAPPMA.

Tableau 2 : Contrats Natura 2000 en cours d'élaboration

Bénéficiaire	Libellé	Commune
Commune Nanteau	Plantation de ripisylve	Nanteau-sur-Lunain
Privé	Plantation de ripisylve	Nonville

6.4. ANIMATION DES MAEC

Un PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) sur le territoire Loing-Lunain a été déposé pour une durée de 3 ans (2016-2018).

Ce PAEC s'inscrit dans la mise en œuvre du Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ». Il a donc pour objectif de permettre une évolution des pratiques agricoles vers une meilleure prise en compte de la biodiversité et de ses éléments patrimoniaux en proposant des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) aux exploitants dont les îlots déclarés à la PAC sont adjacents au site Natura 2000. Cette animation des MAEC est réalisée par les prestataires techniques mandatés par la Communauté de communes Moret-Seine-et-Loing, structure animatrice du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ». La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est missionnée pour la mise en œuvre du PAEC. 13 mesures sont proposées.

Tableau 3 : Liste des MAEC proposées à la contractualisation.

NOM DU CONTRAT
Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage
Création et entretien de couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche au 31 juillet
Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique
Création et entretien de zones refuges pour la faune
Amélioration d'un couvert déclaré au titre du gel
Entretien des ripisylves
Entretien d'arbres isolés ou en alignement
Entretien de haies
Entretien de bosquets
Restauration et/ou entretien des mares et de plans d'eau
Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage
Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche au 31 juillet
Gestion des milieux humides et absence de fertilisation

Eau de Paris mène des actions de préservation de la ressource notamment au travers de Projets Agro-Environnementaux et Climatiques, sur le territoire de la vallée du Lunain, le PAEC « Aire d'alimentation des sources de Villeron et Villemer ». Il se superpose en partie au PAEC « Rivières du Loing et du Lunain ». Un partenariat de coordination s'est établi.

Les MAEC ont été proposées à tous les agriculteurs du PAEC Loing-Lunain.

Deux agriculteurs sont en réflexions.

Un agriculteur qui ne se situait pas sur le périmètre du PAEC a été dirigé vers la chambre d'agriculture.

Un agriculteur a souhaité prolonger ses MAEC pour l'année 2020 : Gestion extensive de milieux humides et absence de fertilisation sur 8.72ha. La fiche de liaison a été signée entre l'agriculteur et la FDAAPPMA77 et transmis à la DRIAAF.

6.5. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000

Aucune nouvelle charte NATURA 2000 a été signée en 2020.

Un contact a été pris à la suite du COPIL en décembre pour un projet de charte pour une parcelle située à Grez-sur-Loing.

6.6. ANIMATION DES AUTRES CONTRATS

Ce paragraphe concerne les différentes actions réalisées via d'autres outils que ceux spécifiques à Natura 2000 : Contrat de rivière, financement des collectivités, projets Leader, Life, etc...

6.6.1. Projet de Restauration de la continuité écologique et entretien de la ripisylve Prés de la Coutière à Nonville en faveur de l'agrion de Mercure

Une note a été établie pour l'EPAGE du Bassin du Loing pour :

- Améliorer la continuité écologique sur le secteur,
- Entretien de la ripisylve pour limiter l'ombrage sur un ruisseau en faveur de l'agrion de Mercure.

L'EPAGE du Bassin du Loing possède la compétence de gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) sur l'ensemble du Bassin Versant du Lunain.

Dans ce cadre, il porte les études et travaux de restauration du milieu aquatique.

Le projet présenté en comité de bassin le 3 décembre 2019 a reçu un avis favorable.

6.6.2. Projet de restauration écologique du Lunain à Episy

Nous travaillons depuis 2017 à faire émerger un projet de restauration du Lunain à Episy. Le barrage d'Episy sur le Lunain constitue le premier « verrou » à la continuité écologique, à 200 mètres linéaires de la confluence avec le Loing. Ces ouvrages impactent la qualité des habitats sur 800 ml.

Sur nos conseils, Eau de Paris a pris la décision en concertation avec la commune de Moret Loing et Orvanne et l'AAPPMA du secteur de conserver la vanne du barrage d'Episy ouverte toute l'année pour restaurer le transit sédimentaire depuis 2017.

Ainsi, les habitats pour le chabot et la lamproie de Planer sont passés en « bon état de conservation » sur près de 800 mètres.

En 2019, une rencontre avait eu lieu avec l'EPAGE du Bassin du Loing, structure GEMAPI, et Eau de Paris, propriétaire du site, pour proposer une restauration de la continuité écologique complète de site.

En 2020, l'EPAGE du Bassin du Loing et Eau de Paris ont convenu que cette étude serait portée par l'EPAGE.

6.6.3. Suppression de barrage à Paley et Nanteau-sur-Lunain

Une quinzaine de seuils ont été construits dans les années 90 sans autorisation préfectorale. Malheureusement, ils provoquent un effet barrage qui détruit les habitats piscicoles et empêchent tout franchissement par les poissons.

L'un des seuils a été démonté de moitié manuellement sur la station de suivi Natura 2000 de Paley. Les pêches électriques de 2019 ont montré l'efficacité de l'opération.

Une note a été établie pour l'EPAGE du Bassin du Loing pour faire émerger des travaux d'enlèvements de ces seuils. Le projet est un démontage des seuils en repositionnant les blocs pour diversifier les habitats piscicoles.

7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1.1. Organisation de réunion du comité de pilotage

La liste des participants au comité de pilotage a été remise à jour à la suite des élections municipales et aux différents changements d'interlocuteurs.

Le comité de pilotage a eu lieu le 10 décembre 2020 dans la salle polyvalente de Moret-sur-Loing. Lors de la réunion, les participants ont élu M. Dikran ZAKEOSSIAN nouveau président du Comité de Pilotage.

7.1.2. Animation de groupes de travail

Au cours de cette année 2020, l'animation de groupes de travail n'a pas été nécessaire.

7.1.3. Réunions ou rencontres avec les services de l'état

Les services de l'Etat ont été tenus informés de l'animation du site tout au long de l'année, grâce à des rencontres ou des échanges réguliers, par téléphone et mails.

Une réunion de cadrage pour l'année 2021 a été organisée en fin d'année.

7.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Les missions liées à la gestion administrative et financière du site concernent :

- Le suivi de la constitution de la convention d'animation par la Communauté de communes,
- Le suivi du marché d'animation avec la CCMSL, bons de commande et facturation,
- Le suivi des activités d'animation avec notamment le suivi du temps de travail consacré à chacune d'entre elles,
- La réalisation du bilan d'animation pour 2020 : Bilan d'animation et rapport du suivi écologique du site.

8. COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB

Aucune mise à jour n'a été effectuée en 2020.

9. EXTENSION DU SITE NATURA 2000

9.1. DEFINITION D'UN PERIMETRE D'ETUDE POUR LA CARTOGRAPHIE DE HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

A la demande de la DRIEE, nous avons participer à la définition d'un périmètre d'étude pour la cartographie de habitats d'intérêt communautaire par le CBNBP (cf. Annexe I).

En 2020, un tiers de l'étude par la CBNBP a été réalisé. Elle se poursuivra en 2021.

9.2. INVENTAIRE VERTIGOS

Dans le cadre de l'extension du site Natura 2000, les deux espèces de vertigo : *V. moulinsiana* et *V. angustior* sont à rechercher au niveau des prairies humides et des roselières pour cartographier ses habitats d'espèces.

Nous avons réfléchi au secteur favorable à l'espèce.

Un propriétaire a été contacté pour lui demander l'autorisation d'effectuer les prélèvements de litière.

10. SYNTHÈSE

En 2020, le temps passé pour animer le site Natura 2000 a été de **80 jours**.

La répartition du temps de travail pour chaque mission assurée dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 est décrite par le diagramme en secteurs suivant :

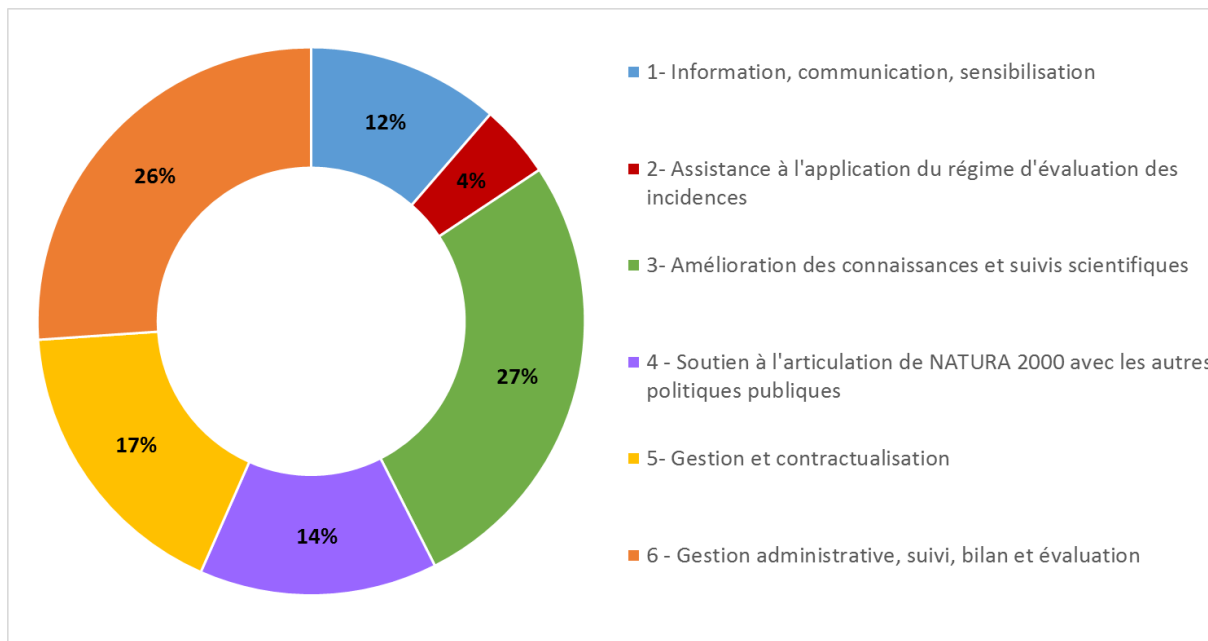


Figure 1 : Répartition des activités l'animation du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain »

ANNEXE I

